

Vincent MAZIN
Maire de Mur-sur-Allier
Leslie ROMEO
Maire déléguée de Dallet

**invitation
inauguration**

Mobilité douce en lien avec la voie verte

Samedi 24 mai 2025

- à 11h30 : quai de l'Allier à Dallet
- à partir de 12h30 : Apéritif offert par la municipalité, suivi d'un pique-nique convivial et partagé où chacun amène un plat



Venez nombreux

Chères habitantes, chers habitants,

Nous souhaitons avant tout vous renouveler nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections. Cette confiance nous engage pleinement à poursuivre notre action avec détermination et proximité, dans l'intérêt de toutes et tous.

Nous traversons actuellement une période d'incertitude économique, qui touche nos finances locales comme le quotidien de chacun. Malgré ce contexte, notre engagement reste intact : nous continuerons à mener des actions concrètes pour améliorer notre cadre de vie et renforcer le dynamisme de notre commune.

Des actions immédiates pour un cadre de vie plus serein

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part de vos préoccupations concernant les chiens non tenus en laisse et le non-ramassage des déjections canines. Pour garantir le respect de l'espace public et le bien-être de tous, un arrêté municipal sera prochainement mis en place, assorti d'amendes pour les infractions constatées. Nous comptons sur le civisme de chacun pour que cette mesure contribue à un cadre de vie plus agréable.

Dans le domaine de l'environnement, plusieurs dépôts sauvages ont été signalés. Nous avons déjà engagé des interventions sur deux parcelles particulièrement touchées. Nos élus se mobilisent pour lutter contre ces incivilités et veiller à la propreté de notre territoire. Nous rappelons à chacun l'importance de respecter les lieux communs et de recourir aux dispositifs de tri et de collecte à disposition.

Bien-être et sécurité : des engagements concrets

L'hiver dernier, la distribution de sel a rencontré un franc succès, permettant à tous d'affronter plus sereinement les épisodes de gel. Forts de cette expérience, nous avons décidé de renouveler cette initiative chaque année afin d'assurer la sécurité de chacun.

Notre commune avance avec un collectif solide, fondé sur l'écoute et la confiance. Cet esprit de partage se traduira prochainement par l'inauguration des quais d'Allier, un projet fédérateur qui prendra vie à travers des ateliers et une grande manifestation réunissant tous les habitants. Un moment convivial qui marquera une nouvelle étape pour notre ville.

Avec notre équipe municipale, nous poursuivrons notre engagement avec une vision claire : bâtir ensemble un avenir harmonieux, où bien-être, respect et dynamisme local vont de pair.

Votre Maire, Vincent MAZIN
Votre Maire déléguée, Leslie ROMEO



« Notre commune avance avec un collectif solide, fondé sur l'écoute et la confiance. ».

SOMMAIRE N°14 AVRIL 2025

PRÉSENTATION ADJOINTS	3
URBANISME & TRAVAUX	4-9
CALENDRIER MANIFESTATIONS	10-11
VIE ASSOCIATIVE	12-15
DIVERS	16-19
ÉTAT CIVIL	20

Présentation des adjoints

1^{er} adjoint : Yves FERRIER en charge des finances et des ressources humaines.

Elaboration des budgets, Orientations financières de la commune, fiscalité, suivi de la dette, Suivi de l'exécution budgétaire, Validation des devis, Marchés Publics

- Suivi de la carrière des agents, Suivi des contrats, Recrutement, Régime indemnitaire



2^e adjoint : Danielle RANCY, en charge de l'aménagement du territoire et des travaux

Dans le cadre de cette mission, Mme Rancy est en charge du suivi des travaux, de la mise en place des projets communaux, des travaux de voirie, de la gestion des locaux, équipements et aménagement du territoire de la commune.

Elle est accompagnée dans cette mission par la commission municipale travaux ainsi que par monsieur Jean Pierre Rodier, conseiller délégué et le pôle technique de la commune.

3^e adjoint : Jean Marc LAVIGNE, en charge de l'urbanisme

Compétences de l'adjoint à l'urbanisme

- Connaissance des réglementations en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de l'environnement.
- Analyse et évaluation des projets et propositions de solutions
- Aptitude à communiquer et à travailler en équipe efficacement avec les concitoyens porteurs de projets, les élus, les services administratifs et les partenaires externes
- Sens de l'esthétique pour proposer des solutions harmonieuses et fonctionnelles



4^e adjoint : Martine VAQUIER, en charge de l'environnement, du patrimoine, du tourisme et des médiathèques

- Suivi de tous les dossiers ayant un lien avec l'environnement (Carrière du Puy du Mur etc), Questions relatives à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, Dossiers et questions en lien avec l'activité touristique, Gestion des médiathèques municipales et suivi du réseau de lecture publique.

Elle travaille en étroite collaboration avec Matthieu GAVAIX, conseiller délégué à l'environnement, au patrimoine et au tourisme

5^e adjoint : Sylvain DELLEVILLE, en charge des écoles, de l'enfance et de la jeunesse

En tant qu'adjoint, Il animera les commissions municipales enfance/jeunesse, dont le but est la prise de décision sur tous les sujets touchant aux écoles, aux activités péri et extra scolaires.

Il est aussi en relation avec différents organismes : le Personnel Enseignant de l'Education Nationale de notre commune, CAF, Billom communauté, Le SMTC



6^e adjoint : Florence JOUVE, en charge du CCAS, des lodges, des affaires sociales et de la solidarité

- Compréhension des dispositifs en vigueur pour la promotion du bien-être social
- Capacité à écouter les besoins des concitoyens et à faire preuve d'empathie
- Capacité à intervenir en tant que médiateur entre différents acteurs pour trouver des solutions adaptées
- Compétences en gestion de projets pour mettre en œuvre des initiatives en faveur de la solidarité
- Aptitude à collaborer avec divers partenaires (Associations, Clic, assistante sociale, Département, ...) pour coordonner les actions sociales

7^e adjoint : François Pignol, en charge des associations, des sports, des animations culturelles et de la communication

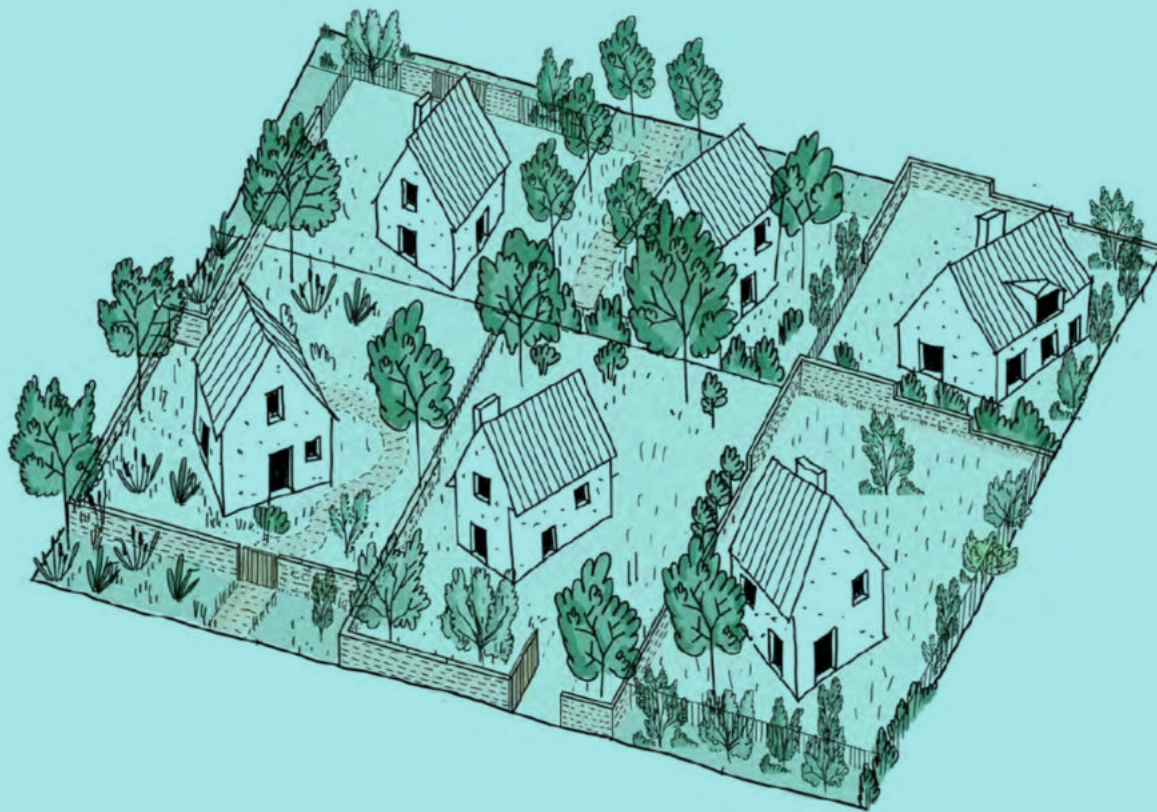
Dans le cadre de cette mission il accompagne les différentes demandes des associations sportives et culturelles. Il est en charge des projets communaux de sport, d'animation culturelle.

Accompagnée dans la mission de communication par Jacinthe Guillot (conseillère déléguée communication)



Une nouvelle aire à pique-nique eco-responsable a été aménagée à Mur-sur-Allier

Les travaux du belvédère (aire à pique-nique) s'inscrivent dans l'aménagement global des quais. Ces aménagements ont été financés par la commune qui a réussi à obtenir près de 70 % de subvention (précisément de la part de l'État, de la Région et de l'Europe via le programme LEADER). Les beaux jours reviennent. Vous trouverez des tables de pique-nique, des rails à vélo ainsi que des poubelles. Cela vous permettant de laisser l'endroit propre et en bon état.



Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat pour 25 communes

Le PLUH, initialement approuvé le 21 octobre 2019, est un document vivant qui évolue en tenant compte des besoins du territoire en accord avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Certains points ont donc besoin d'être modifiés.

Ainsi, une seconde modification du PLUH a été approuvée le 29 janvier 2024 par Billom Communauté. Cette modification est opposable au 11 mars 2024, c'est-à-dire qu'à partir de cette date, tous les documents d'urbanisme devront respecter le PLUH modifié.

Le PLUH en vigueur est consultable via l'outil cartographique légal : geoportail-urbanisme.gouv.fr

INFOS UTILES URBANISME

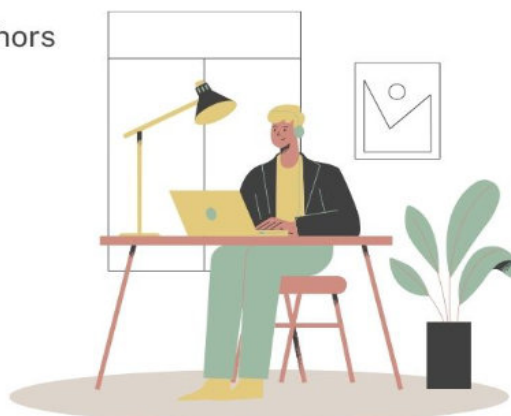
Où trouver les formulaires cerfa pour votre autorisation d'urbanisme ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

01. Quels sont les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme ?

Les délais d'instruction de droit commun (hors prolongation et / ou demande de pièces complémentaires) sont :

- **Déclaration Préalable : 1 mois**
- **Permis de Construire pour une maison individuelle ou ses annexes : 2 mois**
- **Permis d'Aménager : 3 mois**
- **Permis de Démolir : 2 mois**
- **Le délai d'instruction débute à compter de la réception en mairie du dossier complet de permis ou de déclaration préalable**



03.



Quel est le cheminement de l'instruction d'une autorisation d'urbanisme ?

- Vous déposez votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme à la mairie où se situe votre projet, ou sur le site de dépôt en ligne.
- Pour toute demande de renseignements, contacter la mairie au **04 73 83 11 07 / 04 73 83 10 18** ou par mail à : urbanisme@mursurallier.fr

02.

Où déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme



- En mairie où se situe votre projet
- Par voie dématérialisée sur le site internet :

<https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

L'urbanisme résumé en quelques chiffres pour l'année 2024 à Mur-sur-Allier :

04.

- 127 dossiers de certificats informatifs (CUa)
- 8 dossiers de certificats opérationnels (Cub)
- 120 dossiers de déclarations préalables (DP)
- 23 dossiers de permis de construire (PC)
- 6 dossiers de permis d'aménager (PA)



RENOVATION ECOLE DE DALLET : de la concertation à la réalisation : CONTRUIRE LES USAGES DE L'ECOLE DE DEMAIN



Schéma de présentation issu du journal de la rénovation, créé par la municipalité à destination des enfants scolarisés et de leurs parents.

Etudes préalables au projet :

- Diagnostic technique (EUCLID) – audit énergétique (EUCLID) ont été réalisés en 2021/2022
- Etude de faisabilité technique (programme de travaux) (Bureau d'étude MONPART) a été réalisée en 2022
- La consultation pour les études suivantes a été réalisée et la notification des entreprises retenues a été faite le 06/02/2024 :
 - Mission géotechnique (étude de sols) : SIC INFRA 63
 - Diagnostic avant travaux amiante et plomb : QUALI-CONSULT
 - Mission contrôle technique : BUREAU VERITAS :
 - Mission CSPS : SOCOTEC
- Marché prestation intellectuelle : choix de l'assistance à MO par AO 12/2023 : BRUN ARCHITECTE a été retenu
- Marché travaux : choix des entreprises (11 lots) par AO en 08/2024
- Démarrage des travaux : 09/2024 - Fin des travaux : 06/2025

AVANT PROJET

Après la phase de réalisation des différents diagnostic et étude de faisabilité, l'architecte Bruno BRUN nous a accompagné dans la définition du programme de travaux (APS/APD). En parallèle le comité de suivi technique s'est lancé dans une phase de concertation indispensable pour la réussite d'une rénovation de cette enveloppement, où chaque utilisateur a pu s'approprier le projet et faire évoluer celui-ci.

Comme par exemple lors des ateliers participatifs :

3 ateliers composés des enseignantes – de la directrice d'école – du DDEN – des représentants des parents d'élèves – d'une représentante des parents (non affiliée) – des animateurs- des ATSEMS- des agents techniques – des élus – de l'architecte, avec chacun une thématique de réflexion précise :

1er atelier : Les espaces partagés – la mutualisation – l'organisation de l'espace

2ème atelier : La fonctionnalité – les déplacements – les ouvertures – l'embellissement

3ème atelier : la cour inclusive comme un outil pédagogique

Un débat sur le fonctionnement d'aujourd'hui et les attendus pour demain s'est ouvert.

Le regard croisé de l'ensemble des participants a permis d'affiner les attentes et d'ajuster le programme de travaux.

L'appropriation d'un projet commence dès sa conception. La concertation est une condition fonctionnelle pour la réalisation de ce projet.

LE PROJET

DÉSCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET (programme des travaux) :

Le bâtiment abritant l'école préélémentaire et élémentaire datant de 1953 a fait l'objet d'un audit énergétique et d'un diagnostic technique (2021-2022) permettant d'avoir un descriptif général et une analyse précise de l'existant (enveloppe de l'école très déperditive, accessibilité PMR non conforme, Sécurité-incendie présentant des points de non conformités...).

Ce constat a permis à la commune de prendre la décision de lancer un programme de rénovation ambitieux. Une étude de faisabilité nous a conduit à la définition du programme de travaux suivant :

- Travaux énergétiques (isolation thermique des façades, des combles, des plafonds de cave, des planchers, remplacement verrière, mise en place brise soleil, ventilation, luminaires LED...)

Ce bouquet de travaux permet de mettre le bâtiment en conformité au décret tertiaire et nous arrivons à une baisse de la consommation énergétique globale à - 60% en énergie finale et - 57 % en énergie primaire

- Travaux de mise conformité sécurité incendie des locaux à risque, encoffrement de l'escalier...

- Travaux de mise en conformité PMR (mise aux normes des sanitaires, des rampes pour les issues de secours,)

- Travaux d'embellissement (repise des sols, des peintures murales, des faux-plafonds...)

- Travaux de réseaux

- Travaux extérieurs (végétalisation de la cour, pacification du bâti, îlot de fraîcheur, création d'ombrières...)

- Travaux de désamiantage

Les enjeux de cette rénovation sont multiples :

- La mise en conformité du bâtiment

- L'embellissement de la bâtisse intérieure et extérieure

- Le Végétalisation de cet espace très minéral (dégoudronner – renaturer avec la création d'îlot de fraîcheur)

- La réduction et donc la maîtrise des dépenses énergétiques (réduction des émissions de CO2, réduction des coûts, ...)

- Se mettre en phase avec le décret tertiaire n°2019-771 du 23-07-2019 imposant aux propriétaires de bâtiments à usage tertiaire d'une surface supérieures à 1 000 m2 une réduction de la consommation en énergie finale à hauteur de -40% en 2023, -50% en 2040 et -60% en 2050

Amélioration du cadre de vie pour les enfants, l'équipe éducative, le personnel communal...)

- Renforcer l'attractivité de la commune

COÛT DES TRAVAUX & INGENIERIE (1 087 800 HT) PLAN DE FINANCEMENT

DETR (sub acquise)	122 880	11.30 %
FONDS VERT (sub acquise)	181 282	16.67 %
REGION (sub acquise)	100 000	9.19 %
FIC (sub en cours instruction)	179 241	16.48 %
FEDER (sub en cours instruction)	100 000	9.19 %
BILLOM CO (sub acquise)	42 882	3.94 %
TOTAL	726 285	66.77 %
FONDS PROPRES	361 515	33.23%
TOTAL	1 087 800	100 %

La mise en place de l'école modulaire pour l'année scolaire 2024-2025

L'équipe municipale a fait le choix de délocaliser l'ensemble des classes et le centre de loisirs (travaux en site non occupé) favorisant ainsi le bien-être des enfants, de l'équipe enseignante, des animateurs, des ATSEM et des agents municipaux qui ont la lourde charge d'entretenir les locaux. Cet aménagement temporaire dans des ALGECO, situé sur une partie du parking de la salle polyvalente de DALLET et sur le terrain de tennis est composé 5 classes + 1 salle de motricité + 2 blocs sanitaires – 1 container de stockage - espaces sécurisés – espaces récréation – espaces parking.

À ce jour : le déroulement des travaux se passe bien et en respect avec le planning d'exécution, soit une fin de travaux au 30/06/2025. à partir de la 2ème semaine de juillet, nous déménagerons l'ensemble des infrastructures et nous pratiquerons au démontage des ALEGECO.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'inauguration.

Coût de cet aménagement :

- Installation et location des modulaires :	
133 240 € HT	159 888 € TTC
- Location container de stockage + armoires :	
10 134 € HT	12 161 € TTC
- Travaux de réseaux :	
46 583.20 € HT	55 899.84 € TTC
- Divers /sécurité :	
13 008.09 € HT	15 609.71 € TTC
COÛT TOTAL	202 965.37 € HT 243 558.45 € TTC

Développement de la mobilité douce en lien avec la voie verte – quai d'allier

Les travaux sont terminés depuis octobre 2024 et auront durés 10 mois.

Les travaux des Quais d'Allier initiés au premier trimestre 2024, sont achevés. Nous avons pu requalifier les berges de l'Allier (en complément de la voie verte, du sentier d'interprétation de Billom communauté et de la rénovation du pont vert), créer des zones de parking paysager, et renaturer 13 sentiers d'itinérances douces de l'étang des Plançons au quai d'Allier.

Pourquoi cet aménagement :

Les communes de Dallet et Mezel forment, depuis le 1er janvier 2019, la commune nouvelle de Mur-sur-Allier.

Cette nouvelle commune a la volonté de préserver et de développer ses ressources naturelles et environnementales, et en particulier la ressource en eau et les sites en bords d'Allier.

La Voie Verte qui longe l'Allier, sur tout le long de la Commune de Mur-sur-Allier, du Nord au Sud et croise de nombreux sites remarquables et de nombreux chemins d'itinérance (13 sections d'itinérances et de cheminements seront réaménagées : de l'Etang des Plançons au quai de l'Allier en passant par la voie verte).

Un des sites les plus remarquables de cette nouvelle commune est le secteur des anciens quais, le long de l'Allier.

La commune a donc souhaité faciliter l'accès au Val d'Allier et à l'ensemble des itinérances douces en lien avec la Voie Verte, sur la partie du territoire de la Commune qui longe l'Allier et requalifier tout le quartier du quai de l'Allier pour lui redonner son lustre d'antan, pour que les lieux redeviennent accueillants tout en restant fonctionnels.

Les enjeux de la requalification souhaitée par la Commune sont multiples :

- L'embellissement du cadre de vie de ses administrés,
- Un levier touristique (revitalisation des bourgs)
- La revitalisation du centre-bourg de Dallet
- La création d'une promenade redonnant à ce lieu si emblématique son cachet d'antan,
- La réorganisation profonde de l'offre de stationnement et proposition de solutions pour que les utilisateurs de la voie verte puissent stationner (en lien avec l'aire d'accueil).
- La création d'une circulation douce et apaisée, où le piéton est protégé et en sécurité et où la voiture n'est que tolérée.
- La mise en valeur patrimoniale, avec à terme une incitation auprès des riverains à mettre en valeur leur façade.
- La création d'un volet paysager le long du quai.
- La préservation de la nature, à proximité de la ZNIEFF et de la zone Natura 2000, existantes le long des berges de la rivière.
- Une signalétique adaptée mettant en avant la diversité et la richesse des lieux au niveau patrimonial et nature (en complément du projet des circuits patrimoniaux avec Billom co).

L'équipe municipale viendra parfaire ce programme en positionnant des nouveaux agrées, et un mini soccer out-door.

Vous êtes tous invités le SAMEDI 24 MAI à l'inauguration de cet aménagement.
Vous recevrez très bientôt une invitation détaillée précisant le programme de cette journée.
Nous comptons sur votre présence.

MISE EN LUMIERE DU PONT VERT

Le 23 Mars 2024, après plus d'un an de travaux pilotés par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, le pont métallique de Dallet a été inauguré.

La mise en place du nouvel éclairage sera réalisé au cours du second trimestre 2025 (avril/mai).

Ces travaux occasionneront quelques perturbations ponctuelles au niveau de la circulation, nous nous en excusons par avance et nous ne manquerons pas de vous tenir informer en temps réel.

L'estimation des travaux s'élève à 85 000 € HT, 40% seront à la charge de Territoire d'Énergie 63 et la commune apportera un fond de concours de 60% soit 51 000 € HT.

Pour rappel le choix arrêté de la mise en lumière du pont vert résulte d'un travail en collaboration avec le Conseil Départemental du Puy de Dôme, Natura 2000, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne et l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'environnement nocturne.

MISE EN PLACE DU NOUVEAU SCHEMA DE SIGNALISATION SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Soucieux de la sécurité et de la réglementation de la vitesse sur notre territoire le conseil municipal du 12/03/2023 a validé l'abaissement à 30 KM/H de la vitesse autorisée pour l'ensemble des usagers conservant deux zones partagées à 20KM/H aux abords des écoles

Les portions des routes départementales traversant notre commune restent à 50 KM/H (sauf la portion entre les 2 plateaux surélevés avenue de Compains sur le secteur DALLET qui sera de 30)

Pour une meilleure lisibilité et compréhension, une nouvelle signalétique verticale et horizontale sera mise en place prochainement.

Les objectifs étant de permettre une harmonisation sur les deux territoires, de rendre cohérente la signalisation verticale et horizontale, et de répondre aux exigences des normes en la matière.

Un travail est en cours avec le CD 63 pour sécuriser le « carrefour - avenue de Compains – salle polyvalente » permettant de casser la vitesse et de rendre plus fluide la circulation.

Entretien des espaces verts de la commune - plantation

Face au vieillissement de certains arbres communaux et aux épisodes de sécheresse consécutifs, un programme de plantation d'arbres est prévu, afin de les remplacer.

Nous profiterons de cette campagne de végétalisation pour réaliser de nouvelles plantations pour créer des zones arborées et ombragées.

La mise en place de prairies fleuries mellifères seront mise en œuvre à l'automne avec pour objectif d'apporter de la couleur dans nos espaces, de créer de jolis terrains de jeux pour nos amis les abeilles et nos apiculteurs qui sont nombreux sur la commune.

Dernière étape des sentiers de la forme : la pose d'agrès connectés

Après la création des 4 circuits d'itinérances avec une signalétique ciblée, ludique et interactive, la pose de peintures aux sols, nous compléterons l'espace agrès existant au stade de foot par la pose de 8 agrès connectés où chacun pourra s'adonner à la pratique d'une activité physique selon son besoin et son envie.

On avance :

- **Mise en œuvre d'un diagnostic technique, structurel et énergétique du bâtiment polyvalent « Atelier – salle des bords d'allier et activités de Dallet sport & culture – Amicale laïque » situé rue Blaise Pascal à Dallet, va être lancé (choix de l'intervenant en cours)**
- **Suite de l'aménagement paysagé du Square du Château à Mezel... après le déplacement du monument aux morts au cœur du parc Bellevue et ce en accord avec les anciens combattants, nous avons missionné GEOVAL pour la conception d'un schéma d'aménagement paysager permettant de désenclaver le square, de le végétaliser et de lui redonner la fonction de place végétale où nous aurons le plaisir de faire une pause dans un espace arboré, fleuri et ombragé.**
- **Travaux de mise aux normes (accessibilité PMR) et embellissement de la MTL : salle emblématique au cœur de Mezel (choix du prestataire pour l'étude de faisabilité en cours)**

Calendrier des manifestations de la commune jusqu'à la fin de l'année

**Calendrier prévisionnel,
nous ne connaissons pas encore toutes les salles.**

Mai			
10	– A.P.E.M.	– Remise plants	– Place de la Voûte
17	– A.Q.V.	– Karaoké	– Place de la Voûte + salle des Mariages
17	– Amicale Laïque Dallet	– Théâtre	– Salle Polyvalente
18	– Comité des Fêtes de Dallet	– Brocante	– Bord d'Allier
23-24-25	– Amicale Laïque Mezel	– Exposition peinture	– Foyer
23	– Société de Pétanque	– Concours	– Place du Cognet
24	– Les Pieds Tanqués	– Concours	– Place du Cognet
31/05-01/06	– Comité des Fêtes de Mezel	– Vide greniers	– MTL + Place du Cognet
Juin			
31/05-01/06	– Comité des Fêtes de Mezel	– Vide greniers	– MTL + Place du Cognet
07	– Société de Pétanque	– Concours	– Place du Cognet
08	– Dallet Sport et Culture	– Marche senXers de la forme	– Salle des Bords d'Allier et parc
13	– Société de Pétanque	– Concours	– Place du Cognet
13	– ACTI'MÔMES	– Fête de l'école	– Salle Polyvalente
14	– Dallet Sport et Culture section musique	– Concert	– Salle Polyvalente
14	– Les Pieds Tanqués	– Concours	– Place du Cognet
20-21	– Chorale à Chœur Joie	– Repas –	MTL
21	– Commune	– Mur en Zique	– Stade + salle de convivialité
21	– Amicale Laïque de Dallet	– Gala de Judo	– Salle Polyvalente
28-29	– Amicale Laïque de Dallet	– Représentations théâtrales	– Salle Polyvalente
21	– 4 Pattes et Compagnie	– Agility	– Bords d'Allier
Juillet			
05	– Kaldeira	– FesX' M – MTL	
26	– Commune	– Cinéma Plein air	– Bords d'Allier
Août			
01-02-03	– Comité Des Fêtes de Mezel + Commune	– Fête Patronale + FEU D'ARTIFICE	– Complexe sportif + salle de convivialité + MTL

Septembre			
05	– Dallet Sport et Culture	– Anerwork	– Salle de la Fontaine + place de la halle
06	– AQV	– Concours Boules Carrées	– Place de la Voûte
06	– Commune	– Forum des associations	– Bords d'Allier
06-07	– Comité des Fêtes de Dallet	– Fête Foraine + Feu d'Artifice	– Bords d'Allier
10	– EFS secteur de Mezel	– Don du Sang	– Salles des Mariages et Conseil
13	– Les Pieds Tanqués	– Concours	– Place du Cognet
13 –	4 Pattes et Compagnie	– Agility dog dancing	– Bords d'Allier
13	– Commune & ACTI'MÔMES	– Fête le Mur	– Complexe sportif de Mezel
26-27	– Chorale à Chœur Joie	– Répétition	– MTL

Octobre			
04	– Les Pieds Tanqués	– Concours	– Place du Cognet + MTL
10-12	– Chorale à Chœur Joie	– Concert	– MTL
11	– Société de Pétanque	– Concours	– Place du Cognet
13	– Dallet Sports et Culture	– Assemblée Générale	– Salle des Vijots
17 au 27	– Amicale laïque patchwork	– ExposiXon patchworg	– Salle des mariages
25-26	– Comité Des Fêtes de Mezel	– Fête des Vendanges	– MTL + Place du Cognet
31	– APEM	– Halloween	– Salle des mariages secteur Mezel

Novembre			
01	– ACTI'MÔMES	– Halloween	– Salle des Bords d'Allier
07-08-09	– Amicale Laïque de Dallet	– Festival de Théâtre	– Salle Polyvalente
08-09	– Société de Pétanque	– Belote	– MTL
15-16	– Comité des Fêtes de Mezel	– Bourse aux jouets	– MTL
21	– Comité des Fêtes de Mezel	– Assemblée Générale	– Maison Des AssociaXons
21-22-23	– L'Encre et la Plume	– Salon du Livre	– Salles des Mariages, du Conseil, Foyer
21-22-23	– Chorale à Chœur Joie	– Chorale	– Salle polyvalente
22-23	– APEM	– Tombola	– MTL
28	– AQV	– Assemblée Générale	– Maison Des AssociaXons
29	– Les Pieds Tanqués	– Assemblée Générale	– Foyer Rural
???	– APEM	– Restitution sapins	– ????

Décembre			
05	– Société de Pétanque	– Assemblée Générale	– Maison des AssociaXons
07	– Commune	– Marché de Noël	– Salles des mariages, Conseil, Foyer, RAM
13	– SOCIETE DE PECHE	– Assemblée Générale	– Foyer rural
13	– ACTI'MÔMES	– Fête de Noël	– Salle des Bords d'Allier
Dates non fixées	– Commune	– Noël des Enfants	– MTL ?
	– Commune	– Noël des Enfants	– Salle Polyvalente ?
19	– Chorale à Chœur Joie	– Assemblée Générale	– Maison des AssociaXons
31	– Comité des Fêtes de Mezel	– Réveillon	– MTL

L'atelier d'éco-réparation de vélo

Depuis le 13 septembre 2024, il existe un atelier d'éco-réparation pour les vélos réparables . Dans une logique de partage des savoirs et d'éco responsabilité, l'atelier d'éco-réparation solidaire, vous permet de réparer votre bicyclette près de chez vous et presque gratuitement (le coût des pièces). L'idée étant de pouvoir réparer plutôt que de remplacer. L'idée étant d'apprendre à réparer et entretenir son vélo.

L'atelier est ouvert, route de Vertaizon (mitoyen de l'école maternelle) sur le secteur de Mezel, dans un bâtiment communal, les vendredis soir de 18 à 20 h.

Nous avons rencontré vendredi dernier ce groupe de passionnés.

Initié par Christophe, ils sont aujourd'hui un groupe de 5 personnes pour vous accueillir chaleureusement dans les locaux.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Christophe : 06 59 41 02 58 ou à venir le vendredi L'adhésion à l'association est de 20 euros par an (en plus de l'adhésion à l'amicale laïque de Mezel : 7 euros par an).



Connaissez-vous le Petit Marché de MUR ?

Proximité : Un drive à deux pas de chez vous ! Salle des Conscrits de la Maison du Temps Libre : 72 Rue Franck Francon, 63115 Mur-sur-Allier : Adresse du drive du Petit Marché. C'est là que vous pouvez récupérer votre commande tous les jeudis entre 17h30 et 19h00.

Simplicité : vous commandez depuis chez vous. Pour cela, chaque fin de semaine, vous recevez un bon de commande que vous remplissez et renvoyez par mail au plus tard le lundi matin. C'est vous seul qui décidez de ce que vous achetez.

La cotisation est de 20 € mais les nouveaux adhérents ont une période d'essai de 4 semaines avant de s'engager.

Fraicheur et rapport qualité/prix garantis : des produits frais de la région, de la viande : charcuterie, porc, bœuf, volaille... (Vollere ville, Charbonnière les Varennes, etc.), des légumes et des fruits... (Beauregard l'Évêque, ...), du fromage (saint-Nectaire, chèvre, Cantal, Gaperon, ... -Cournols- Benaud) et des œufs, des laitages (yaourts natures et aux fruits, fromage blanc, riz au lait, lait, ...Gelles), du pain (Courgoul), des confitures (Chas) et du miel (Mezel), de la farine, de l'huile et des pâtes (Moulin de la Ribeyre -Cournon-), du vin bio (Tournayre à Mezel), de la bière artisanale (Brasserie Billd, Mur Sur Allier-), des produits transformés : soupes, légumes cuisinés, crêpes bretonnes, kouign Amann, ... (Cournon, Montaigut le Blanc, ...), des plats cuisinés proposés par certains restaurants comme le Goa...

Convivialité : Vous croisez régulièrement des Mezel-lois autour de l'accueil sympathique et chaleureux de Claudine et Anna, les responsables de l'association. Des pots de l'amitié sont organisés pour faire davantage connaissance. Vous aurez également l'occasion de faire remonter vos avis et propositions lors de l'Assemblée générale annuelle à laquelle vous serez conviés en tant qu'adhérent.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter :

- Claudine : 06 83 61 14 31 - claudine.cm@free.fr
- ou Anna : 06 75 00 23 53 - alessiamarquet@gmail.com



Judo Mur Allier

L'association a été créée à la rentrée 2024 afin de réunir les 2 dojos autour d'un unique club et ainsi proposer davantage de créneaux à tous les judokas désireux de s'initier et progresser de 4 à 99 ans ! Les cours se déroulent les mardis et vendredis à Dallet, le mercredi à Mezel.

Il y a déjà 70 licenciés pour cette saison qui participent à différentes compétitions départementales et régionales. Président Jean-Marc Lonjoux, Enseignant Thomas Vramant. Mardi de 16h à 20h30 Mini Poussins Benjamins Minimes - Dojo Dallet / Mercredi de 15h00 à 15h45 Eveil - de 20h00 à 21h30 Cadets Séniors - Dojo Mezel / Vendredi de 18h00 à 19h00 Poussins Benjamins Minimes - Dojo de Dallet



GROUPE SACPA

La Commune de Mur-sur-Allier a une convention avec la SACPA de GERZAT. Si vous trouvez un animal errant, il faut contacter le secrétariat des mairies ou envoyer un mail à contact@mursurallier.fr, pour que nous puissions les prévenir.



VigiPets.fr

Animal perdu, trouvé ?
Déclarez-le sur VigiPets.fr



1 animal est perdu toutes les 10 minutes...
Aÿons tous ensemble le réflexe VigiPets !

[f](#) [i](#) [X](#) @VigiPets

Législation

Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale. **Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.** Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Retour en images sur la vie communale



Arbre du périscolaire pour égayer l'école de Dallet pendant les travaux.



Lecture animée avec le périscolaire à la médiathèque de Dallet.



Noël.



20250117 Rencontre avec les associations.



Vœux du Maire en présence de Joël DERRE, conseiller départemental et Delphine LINGEMANN, députée.



Repas des aînés Dallet.



Repas des aînés Mezel.



Atelier peinture par Carine.



Distribution de sel.



Sablés des Loupiots.

Devant le succès de la recette et les nombreuses demandes des parents, qui ont eu la chance de goûter les sablés ramenés par leurs enfants du centre de loisirs de Mezel, les animatrices ont accepté de nous dire comment les refaire à la maison !

250 g de farine

125 g de beurre

125 g de sucre

1 œuf

1 pincée de sel

Mélangez le tout à la main, en s'amusant, jusqu'à obtenir une pâte qui ne colle pas.

Aplatir la pâte et faire des biscuits de toutes les formes

Cuire environ 15 min à four moyen (180°C - thermostat 6).

Estimer la cuisson d'après la couleur des sablés et l'envie irrésistible d'en manger !



Samedi 8 février après midi, la salle polyvalente de Dallet a vibré au rythme de la pièce musicale de la Chorale de Mezel à Chœur Joie « on a perdu la potion magique ». Salle pleine à craquer, rire, bonne humeur et moments musicaux d'exception grâce à la soliste de la chorale, Mélanie Massé, étaient au rendez-vous.

Dès les premières minutes, le ton était donné : un scénario original retraçait l'histoire d'un peuple gaulois vivant à Mezelae et se préparant à une attaque imminente de vikings. Tous les ingrédients étaient réunis pour réussir cette pièce musicale singulière : décor, dialogues, quiproquos, humour, personnages atypiques, tout cela ponctué d'une vingtaine de chansons.

Alors, rendez vous pour découvrir la 9ème pièce musicale le : 11 octobre à Mezel et le 22 novembre à Dallet

Super Besse centre de loisirs Dallet Mezel

65 enfants et 14 accompagnateurs (12 sur les skis et 2 en intendance) dont 10 parents bénévoles. Merci encore à toutes et tous.

Semaine à Super Besse au top pour les enfants des centres de loisirs de Mur-sur-Allier.



Buts fixes au complexe sportif de Mezel

Les buts du stade de football de Dallet ont été enlevés afin d'être positionnés sur le terrain stabilisé du complexe sportif à Mezel en remplacement des 2 buts mobiles. Cette amélioration a été effectuée pour créer un espace supplémentaire d'entraînement pour nos nombreux footballeurs. Cet espace a été ratissé pour jouer sur une surface plate de 1500m².

En remplacement à Dallet, près de la voie verte vont être positionnés 2 buts de soccer pour la pratique du football loisirs.

Les médiathèques

Pour vous inscrire et avoir accès aux médiathèques et à toutes leurs richesses : il vous suffit de venir voir les bénévoles !



Les bénévoles de la médiathèque de Dallet : Venez nous rencontrer !

LOGES Logements Génération Seniors

Vous receviez auparavant le planning des animations proposées aux LOGES dans vos boîtes aux lettres car le CCAS avait la volonté d'inclure les seniors de toute la commune à ces animations pour créer du lien social, rompre l'isolement et ouvrir la résidence sur l'extérieur.

Une partie des résidents ne souhaitant pas une si large diffusion des plannings, ni une si large inclusion sociale a clairement exprimé une opposition au porteur de projet et aux personnes extérieures participant aux animations.

Ces mêmes personnes ont aujourd'hui renoncé à l'aide versée par le Département pour financer la présence d'animateurs et d'animations au sein de la salle commune située au cœur de la résidence seniors.

Le budget alloué à l'animation se trouve ainsi divisé de plus de la moitié remettant en cause l'essence même du projet social défini par l'Ophis de cet habitat inclusif. Dans l'intérêt général et pour une égalité de traitement notamment de tous les seniors de notre territoire, des économies importantes seront obligatoires en 2025.

Une réflexion est néanmoins en cours pour répondre aux besoins sociaux de notre commune.

Les priorités du budget 2025

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- la stabilité des taux des impôts locaux identiques aux taux de l'année 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024,
- un endettement maîtrisé
- le soutien aux associations communales qui animent le territoire communal
- l'accompagnement des projets du CCAS (gestion des Loges Seniors)
- un niveau d'investissement ambitieux : la rénovation de l'école de Dallet a débuté en septembre 2024 et doit se terminer fin juin 2025, la finalisation du projet des Sentiers de la Forme, des études et diagnostics de bâtiments communaux afin d'entamer ou poursuivre leur mise aux normes, le déploiement d'un système de vidéoprotection pour améliorer la sécurité et le bien-être des habitants.

Principaux investissements 2024-2025

Ecole de Dallet	1 537 198 €
Valorisation Val d'Allier	1 136 767 €
Dispositif vidéoprotection	180 000 €
Sentiers de la forme	124 999 €
Chemin de Mur	80 214 €
Eclairage public	50 000 €
Réseaux d'eaux pluviales	50 000 €
Toiture église de Dallet	48 542 €
Réhabilitation maison rue du Château Mezel	30 000 €
Hameau de la Gondole	28 273 €
Connection fibre entre les mairies	25 000 €
Fermetures à badge	15 000 €

Des travaux à faire ? Vous avez peut être droit à ces dispositifs d'aides :

Travaux : faites-vous accompagner gratuitement

Deux dispositifs sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Rénov'actions 63

Rénov'actions 63 est la déclinaison locale de France Rénov'. Ce service gratuit du Puy-de-Dôme a été mis en place pour accompagner tous les habitants dans leurs projets en faveur de la rénovation énergétique. Il est co-financé par l'ANAH, les certificats d'économie d'énergie (C2E) et les 14 intercommunalités du département dont Billom Communauté. Concrètement, des conseillers techniques et juridiques sont à votre écoute pour :

- vous informer et donner des conseils personnalisés,
- définir vos attentes et vos besoins,
- établir un diagnostic et définir un programme de travaux,
- élaborer un plan de financement et mobiliser les aides.

Comment faire ?

1 - Contactez Rénov'actions63 afin de vérifier l'éligibilité de votre projet au 04.73.42.30.72 ou sur www.renovactions63.fr

2 - Vous êtes orientés vers le dispositif adapté à votre projet : Ma PrimeRénov' ou l'OPAH de Billom Communauté



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une OPAH est un dispositif mis en place à l'échelle des 25 communes de Billom Communauté. Il permet d'accompagner les propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes (barèmes ANAH) et les propriétaires bailleurs (sans conditions de ressources) vers différents types de travaux ou d'aménagements et de bénéficier des aides de l'ANAH et de Billom Communauté.

À qui s'adressent les aides ?

Les propriétaires occupants pour votre résidence principale, actuelle ou future.

Les propriétaires d'un logement que vous louez ou qui est inoccupé. Vous vous engagez, en échange des subventions, à louer votre bien rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer modéré. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

Quels travaux sont concernés ?

Les travaux de rénovation des logements dégradés dans le cadre d'un projet global (électricité, assainissement, plomberie, sanitaires, chauffage, peinture au plomb...).

Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées (remplacement de la baignoire par une douche, monte-escalier, ventilations, changement du système de chauffage, chauffe-eau solaire...).

Les travaux liés aux économies d'énergie (isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations...).

Conditions générales pour tous

Vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit par SOLIHA

(prestataire mandaté et financé par Billom Communauté) pour vous aider dans votre projet. Une personne se déplace chez vous pour réaliser une visite technique. Celle-ci vous aidera d'une part à faire les bons choix de travaux en fonction de vos besoins et moyens et d'autre part montera votre dossier de subventions (recherches d'autres partenaires comme les caisses de retraite par exemple).

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subventions

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, qualifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique.

Les travaux devront respecter le règlement d'urbanisme de votre commune ainsi que l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France si vous y êtes soumis.

Pour faire votre demande : SOLIHA Loire / Puy de Dôme - Tél : 04 51 009 111

Permanences locales en mairies de : Billom (14 h - 16 h), les 2èmes mercredis du mois et Saint-Dier (10 h - 12 h), Vertaizon et Dallet en alternance (13 h 30 - 15 h 30), les 4èmes mardis du mois.

Afin de gérer au mieux le flux, vous pouvez vous inscrire directement en ligne afin de prendre rendez-vous avec l'animateur de SOLIHA.

- sur Billom : <https://tinyurl.com/SOLIHA-BILLOM>
- sur Saint-Dier : <https://tinyurl.com/SOLIHA-ST-DIER>
- sur Vertaizon : <https://tinyurl.com/SOLIHA-VERTAIZON>
- sur Dallet : <https://tinyurl.com/SOLIHA-DALLET>

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez joindre Stéphanie VERGNIAUD à Billom Communauté au 04.73.73.87.36.

Nous avons sur notre territoire des bailleurs sociaux :

• **Auvergne habitat : 16 Bd Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand**

04 73 17 00 00 - Site : www.auvergne-habitat.fr - Mail : contact@auvergne-habitat.fr

• **Ophis 32 rue de Blanzat CS10522 - 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2**

04 73 41 16 16 - Site : www.ophis.fr - Mail : ophiscontact@ophis.fr

Leur mission principale : l'octroi de logement social ou de logement adapté à la perte d'autonomie.

La demande peut se faire en contactant les services directement ou en ligne sur les sites.

À noter que pour la demande en ligne, il ne faut pas oublier de bien remplir et détailler le document complémentaire lorsque vous êtes en situation de handicap..

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos mairies.

La santé, au cœur des préoccupations des habitants

Jusqu'en décembre 2024, le sujet de l'accès aux soins et du médecin traitant n'était pas au cœur des conversations des habitants de Mur sur Allier. Le départ du docteur RIOUX a bousculé notre sérénité, et les actions mises en place depuis plusieurs mois pour la remplacer n'ont pas abouti, compte tenu d'un délai trop court.

Cet article va vous permettre d'une part de découvrir quelques solutions concrètes pour accéder aux soins en attendant que vous puissiez retrouver un médecin traitant et d'autre part de vous présenter les actions menées en lien avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), et ses relais à Mur sur Allier, pour convaincre de jeunes professionnels de venir s'installer.*

Commençons par les solutions concrètes que nous avons testées avec un groupe d'utilisateurs : le service d'accès aux soins (SAS) :

Je n'ai plus de médecin traitant et je ressens le besoin de consulter un médecin. J'ai appelé plusieurs cabinets, en vain.

Je fais le 15 (service d'accès aux soins) et un interlocuteur me demande de préciser ma demande. Il m'oriente vers un médecin qui confirme avec moi qu'une consultation de médecine générale est nécessaire. Il m'indique qu'il va rechercher un médecin proche de mon domicile et quelques minutes ensuite, je reçois la confirmation d'un rendez-vous.

À Mur sur Allier, tous les médecins adhèrent à ce dispositif et grâce à l'évaluation faite par mon correspondant du 15, un rendez-vous m'est attribué dans la journée.

Le SAS, cela fonctionne, aussi pour vous !

La CPTS « entre Limagne et Livradois » :

<https://www.cpts-entrelimagneetlivradois.fr>

Dans votre commune, plusieurs adhérents (médecins, pharmaciens, kinés, infirmiers, etc...) et deux correspondants :

Membre fondatrice de la CPTS : Michèle TARDIEU, référente de projets

Vice-président : Mathieu BRUNA, pharmacien

À Mur sur Allier, et autour, nous avons la chance d'avoir de nombreux professionnels de santé pour répondre à nos besoins. Vous pouvez les retrouver sur le site de la CPTS :

<https://www.cpts-entrelimagneetlivradois.fr/professionnels>

Pour certains d'entre eux, les missions ont récemment évolué.

Commençons dans cet article par les pharmaciens :

* Une CPTS est une association composée de professionnels de santé, d'établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux et de représentants d'utilisateurs d'un territoire. Sur la base d'un projet de santé défini à partir des besoins de la population, elle a pour finalité de mettre en place des actions de prévention, d'accès aux soins, et de coordination des parcours de soins. Les actions sont principalement financées par l'assurance maladie.



Accès aux soins

Mon médecin traitant est parti à la retraite, J'ai besoin de consulter et je ne trouve pas de rendez-vous disponible. J'ai recours au service d'accès aux soins.



Le 15 reste le numéro pour toute urgence



service d'accès aux soins :

Auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-service-dacces-au-soins-sas



Dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé, voici quelques-unes des différentes missions **que les pharmaciens d'officine peuvent proposer : Parlez-en à votre pharmacien

Les vaccinations : dès l'âge de 11 ans

le pharmacien peut prescrire et administrer aux adultes et aux enfants de plus de 11 ans l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations .

Le dépistage du cancer colorectal

Le pharmacien assure la remise du kit de dépistage pour les personnes de 50 à 74 ans.

Les angines bactériennes et les infections urinaires simples (cystites) chez la femme

Le pharmacien réalise le dépistage et si nécessaire prescrit et délivre l'antibiotique.

L'accompagnement des patients atteints de maladies chroniques

Par exemple peuvent être accompagnés les patients asthmatiques, les patients sous anticoagulants oraux, les patients sous anticancéreux oraux, patients âgés polymédiqués...

Conseil auprès des femmes enceintes

Un entretien peut être proposé pour sensibiliser les femmes enceintes au bon usage des médicaments.

Bilan de prévention aux périodes « clés »

de 18 à 25 ans,

de 45 à 50 ans,

de 60 à 65 ans,

de 70 à 75 ans.

Un temps d'échange dédié à la prévention peut être proposé : Le pharmacien aborde les habitudes de vie, identifie les facteurs de risque de maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardiovasculaires... et délivre des conseils.

***Références : Conseil de l'ordre des pharmaciens, AMELI*

Les actions menées pour inciter des professionnels à s'installer à Mur sur Allier

Toutes les enquêtes, études menées ces dernières années sur les critères retenus par un jeune médecin pour s'installer le confirment : les aides financières sont pertinentes, mais pas suffisantes. Les deux principales motivations sont de créer ou d'intégrer un regroupement de professionnels de santé et de trouver des facilités d'installation ou de proximité géographique pour la famille.

Voir étude récente : <https://www.urps-med-aura.fr/wp-content/uploads/2023/10/Etude-attractivite-BD.pdf>

Avec les professionnels de santé de Mur sur Allier, voici quelques actions réalisées :

Communication en direction des étudiants en médecine

avec nos élus et nos correspondants de la communauté de communes sur la qualité de vie dans notre territoire , sur l'offre de soins existante et la possibilité d'intégrer un cabinet avec des espaces partagés avec un autre médecin, sur les facilités d'accès à toutes les autoroutes et la proximité des équipements du CHU et autres établissements de santé.

Pour accéder aux aides financières pour l'installation des médecins, la demande de révision du zonage réalisé par l'Agence Régionale de Santé pour notre commune a été faite en novembre 2024 : actuellement notre commune n'est pas prioritaire et les aides sont très limitées. Avec le départ d'un médecin, la situation peut être revue.

Pour créer les conditions favorables à un travail en équipe, élaboration d'un projet associant plusieurs professionnels (santé, social, activité physique adaptée, alimentation) sur le sujet de la



Michèle TARDIEU, auteur de cet article, correspondante locale de la CPTS, avec la participation du groupe de proximité usagers. Une équipe formée pour prévenir la maladie cardio-vasculaire et pour améliorer la qualité de vie et l'autonomie des personnes avec une maladie chronique.

prévention des maladies cardiovasculaires et de l'accompagnement des personnes souffrant de pathologies chroniques. Ce projet prévoit de mettre en place **dans la durée** à Mur sur Allier et dans les communes alentours plusieurs ateliers sur des thèmes aussi variés que l'activité physique adaptée, l'alimentation, la compréhension des traitements et du parcours de soins. Un premier atelier fonctionnera en mai 2025 avec la présence d'une infirmière de coordination du programme, et d'un professeur d'activité physique adaptée. Plusieurs intervenants que vous reconnaîtrez sur la photo ci-dessous ont été formés pour la conception et la réalisation du programme dans sa globalité.

Message de l'association Fibromyalgies.fr



La fibromyalgie est souvent méconnue et incomprise, ce qui laisse beaucoup de malades isolés et sans reconnaissance.

Le 12 mai prochain, la Journée Mondiale de la Fibromyalgie sera célébrée, une opportunité essentielle pour sensibiliser le public à cette maladie qui affecte notre qualité de vie.

Pourquoi cette mobilisation est essentielle ?

Le 12 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la fibromyalgie, l'événement « La France en Bleu » vise à attirer l'attention sur une pathologie qui touche environ 1,5 million de personnes en France, soit 22 personnes pour 1 000 habitants. Ces patients souffrent d'une maladie souvent invisible, marquée par des douleurs chroniques intenses et invalidantes, une fatigue écrasante, des troubles cognitifs majeurs, et d'autres symptômes altérant profondément leur qualité de vie, leur capacité à travailler, et même leurs relations sociales

INFOS pratiques



Horaire Mairie de Mur-sur-Allier

Mairie déléguée de Mezel

Lundi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30

Mardi : 09h00 - 12h00

Mercredi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30

Jeudi : 09h00 - 12h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 13h30 - 16h40

Téléphone : 04 73 83 11 07

ou contact@mursurallier.fr

88 Rue Guyot Dessaigne, Mezel

63115 Mur-sur-Allier

Horaire mairie déléguée de Dallet

Lundi : 9:00 - 12:00

Mardi 9:00 - 12:00, 15:30 - 18:00

Mercredi 9:00 - 12:00, 15:30 - 18:00

Jeudi 9:00 - 12:00, 15:30 - 18:00

Vendredi 9:00 - 12:00, 15:30 - 18:00

Téléphone : 04 73 83 10 18

ou contact@mursurallier.fr

3 rue de la Porte du Vent, Dallet

63111 Mur-sur-Allier

Plus d'infos...

www.mursurallier.fr
www.panneaupocket.com



facebook

Vous retrouverez
toutes les infos
de Mur-sur-Allier sur
notre page facebook :
Mur-sur-Allier

MUR-SUR-ALLIER

le mag

Numéro 14 • Avril 2025

Directeur de publication :

Vincent Mazin

Crédit photos :

Mairie de MUR-SUR-ALLIER

Conception/PAO : **Hors-Série**

Impression : **Exaprint**

Nombre d'exemplaires : 1 700

Dépôt légal : à parution

État civil

Naissances

COSTILLES Solène - 30 janv. 2024

Lola, Lucia BENITEZ - 15 avril 2024

MARTINEZ Ana - 26 juin 2024

Germain, Michel, Jean-Claude MA-
TON - 16 octobre 2024

FONTY Julia - 26 novembre 2024

Charlyne ROSSIGNOL SOARES -
4 novembre 2024

Mariages

RUIZ Quentin et SEVIN Alexandra
6 juillet 2024

SOULIER Thierry et ROBIN
Catherine - 27 juillet 2024

JOFFRE Clément et TEYSSON-
NEYRE Mathilde - 10 mai 2024

RODRIGUES Mickaël et GARCIA
Florence - 18 mai 2024

VERDIER Jean-Baptiste, Pierre,
Marie et RICARD Céline, Erika, Ju-
liana - 11 mai 2024

CARVALHO Olivier et BOILE
Marie - 15 juin 2024

LECLERCQ Sébastien et FOUR
Soizic - 26 octobre 2024

Pactes Civils de Solidarité

BUREAU Louis et DUARTE

Camille - 12 avril 2024

LEFORT Véronique et

GONCALVES Michel - 15 oct. 2024

BRULIN Anthony et FOURNIER

Marinette - 5 mars 2024

DANIAU Julien et ASTIER Audrey -

Décès

TIXIER Marie - 13 février 2024

CHELLES Paul - 5 décembre 2024

Serge FOURNET - 6 janvier 2024

Yvette COURGOULET - 17 mars 2024

Anne-Marie SANCIAUME - 8 juillet
2024

Samuel MANEN - 10 juillet 2024

Layachi OUNOUGH - 10 juillet 2024

Carmen RODRIGUEZ - 20 août 2024

Manuel DOS SANTOS - 5 octobre
2024

Eduardo AUGUSTO DOS SANTOS
- 13 novembre 2024

Danielle, Raymonde VILLEMIN - 31
décembre 2024

La commune de Mur-sur-Allier vous présente

Le festival MUR EN ZIQUE 2025

21 JUIN

COMPLEXE SPORTIF MEZEL

18h30 : The Bear : Rock année 70
21h : MALA VIDA :
tribute Mano Negra

ENTRÉE GRATUITE
BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE

LES ENFANTS SONT SOUS LA
RESPONSABILITÉ DES PARENTS

LE 13 SEPTEMBRE
STADE MEZEL
14H / 18H

JEUX GRATUITS, OUVERTS À TOUS
FÊTE LE MUR
La fête des enfants de Mur-sur-Allier

JEUX

SNACK ET BUVETTE PAR ACTIMÔMES

LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS